DROIT DES AFFAIRES

Contrats informatiques niveau 2 : négocier les clauses sensibles, rédiger et arbitrer

Les contrats proposés par les éditeurs et les intégrateurs sont rédigés pour eux. Les niveaux de service engagent peu la responsabilité est plafonnée très bas et la réversibilité reste théorique. Le client découvre ces déséquilibres le jour d'une indisponibilité prolongée ou d'un changement de fournisseur. Deux jours entièrement consacrés à la négociation et à la rédaction des clauses sensibles. Là où le premier niveau pose le cadre légal ce module travaille le texte des clauses de service de responsabilité de prix et de sortie sur des projets complexes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 2 087 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes confirmés acheteurs informatiques et responsables des systèmes d'information négociant avec des éditeurs ou des intégrateurs.

PRÉREQUIS
Connaître la typologie des contrats informatiques et leurs régimes juridiques.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Négocier des niveaux de service assortis de pénalités effectives
- Encadrer la responsabilité et discuter les plafonds proposés
- Rédiger les clauses de prix de révision et d'audit des licences
- Sécuriser la réversibilité et la restitution des données en fin de contrat
- Traiter les clauses de sécurité et de sous-traitance des données
- Préparer la gestion des écarts et des litiges du projet

03 Programme détaillé

M1 Niveaux de service et pénalités

- Rendre l'engagement réellement mesurable
- Définir des indicateurs de disponibilité et de rétablissement
- Distinguer les engagements de service des simples objectifs
- Construire un mécanisme de pénalités applicable
- Organiser la mesure et la restitution contradictoire
- Atelier : Réécriture d'une annexe de niveaux de service pour la rendre opposable au fournisseur.

M2 Responsabilité et garanties

- Discuter le plafond avant l'incident
- Analyser les clauses limitatives proposées par le fournisseur
- Traiter les dommages indirects et la perte de données
- Négocier les garanties d'éviction et de conformité
- Articuler couverture d'assurance et responsabilité contractuelle
- Mise en situation : Négociation d'une clause de limitation de responsabilité sur un projet d'intégration.

M3 Prix licences et audits

- Maîtriser le coût dans la durée
- Encadrer les mécanismes de révision et d'indexation
- Anticiper les effets d'un changement de modèle de licence
- Négocier les conditions d'audit conduit par l'éditeur
- Prévoir le traitement des écarts constatés lors d'un audit
- Cas pratique : Préparation de la réponse à un audit de licences annoncé par un éditeur.

M4 Sécurité réversibilité et sortie

- Pouvoir partir sans tout perdre
- Encadrer la sécurité et la sous-traitance de l'hébergement
- Définir le plan de réversibilité et ses livrables
- Organiser la restitution et l'effacement des données
- Prévoir les conditions de résiliation et leurs effets
- Atelier : Rédaction d'une clause de réversibilité assortie de son plan de transfert.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 087 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr